

Notre CFA Agricole et CFPPA de Tarn et Garonne sont engagés dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap pour les préparer à l'obtention d'un diplôme et à une réelle insertion professionnelle.

## Nos missions :

**Accueillir** et **accompagner** individuellement les jeunes

**Identifier** les difficultés d'apprentissage

**Évaluer** les besoins spécifiques au regard d'une situation de handicap

**Mettre en œuvre** un parcours individualisé et sécurisé : adaptations et soutiens pédagogiques, aménagements des examens, adaptations organisationnelles et matérielles

**Garantir** un accompagnement social : ouverture des droits ; mobilisation du réseau de partenaires pour les besoins spécifiques (PAS, RHF...), insertion professionnelle...

### Accompagner les employeurs :

conseil et accompagnement à la constitution des dossiers de demande d'aides ; sensibilisation de l'entreprise au handicap ; prévention des difficultés par des contacts réguliers ; évaluation des besoins en compensation

## Notre engagement :

L'accessibilité de nos centres de formation consiste à mettre les équipes en capacité d'**accueillir** et de **former** des personnes en situation de handicap, notamment avec l'appui du référent handicap.

Notre organisme s'engage dans cette démarche d'amélioration continue pour l'**inclusion** des apprenants à besoins particuliers. Démarche qui définit la **politique d'accueil** de ces publics et identifie les **axes d'améliorations** à mettre en place.



## TROUBLES DYS & TDA/H & TSA

Pour accompagner les personnes avec troubles cognitifs dans nos formations, le référent handicap et les formateurs se mobilisent.

Pour cela, ils mettent en œuvre :

- Un dispositif interne de **repérage** le plus tôt possible (entretiens, tests de positionnement et de repérage)
- Des **adaptations** pédagogiques liées aux apprentissages généraux et techniques (Plan d'adaptation pédagogique individualisé PAPl ; **suivi individuel** de l'apprenant)
- Des **aménagements d'épreuves** (temps majoré ; aides techniques ; aides humaines)
- Mobilisation des partenaires
- Une **Aide aux familles** (montage de dossiers, informations...)
- Un maintien d'une **équipe éducative** formée à ces problématiques

## Notre référente handicap

Mme COLRAT

[viginie.colrat@educagri.fr](mailto:viginie.colrat@educagri.fr)

05.63.21.23.87

#salaire

#handicapinvisible

#inclusion

#apprentissage

#accompagnement

#métiers

#troubledys

#diplôme